



CONTRAT – DEMANDE DE LOCATION

CHAPELLE Saint-Vincent

Cadre réservé au demandeur :

Date de la demande :/...../.....

1. M. Mme / Nom association :	2. N° Tél
3. Adresse :	
4. Date de réservation :	5. Capacité d'accueil souhaitée : en nombre de personnes
Motif :	Vous devez vérifier le nombre de chaises, de plateaux et de tréteaux lorsque vous prenez possession de la location. Pour tout matériel manquant, une indemnité vous sera réclamée.
6. Horaires de début de manifestation : La salle sera disponible à 10h30 Heure limite de fin de manifestation : 02H00 Vous devez vous rapprocher du service technique afin de récupérer le matériel supplémentaire au dépôt Boulevard Jean-Jaurés (face à la promenade). Merci de mettre les bouteilles vides dans les colonnes à verre.	7. La chapelle est équipée de : 70 chaises, 7 plateaux, 21 tréteaux et 2 frigos. Uniquement pour Demande de prêt de matériel supplémentaire (indiquez un nombre dans chaque case). Tables : Chaises : LE MATERIEL N'EST PAS LIVRÉ. Diffusion de musique : oui non
<p align="center">Une caution de 230 € est obligatoire pour toute demande De location de salles municipales</p> <p align="center">Si ce chèque de caution n'est pas utilisé, il sera détruit 15 jours après l'état des lieux</p> <p align="center">Cette caution peut être encaissée en cas de nettoyage insuffisant (article 3, 4, 6)</p> <p align="center">Votre assurance responsabilité civile obligatoire :</p> <p>N° de police Souscrite auprès de</p>	

Cadre réservé à l'administration :

Avis de M. LE Maire : Signature de M. le Maire	Pour être effective la réservation et le(s) chèque(s) sont à déposer au Service Accueil de la Mairie Tarif de réservation : chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public <input type="checkbox"/> Gratuité Domicilié(e) à Estagel <input type="checkbox"/> 250 € Non Domicilié à Estagel <input type="checkbox"/> Gratuité Association Estagelloise »
Attribution <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Récupération des clés après état des lieux Police Municipale : 06 20 35 23 56 Accueil Mairie : 04 68 29 00 32 Lors de la remise des clés par un tiers, si la salle est non-conforme, vous devez impérativement envoyer un mail explicite à la mairie si possible avec photo pour le signaler. accueil.mairie@estagel.fr	
Le demandeur déclare avoir pris connaissance et accepté le Règlement intérieur d'utilisation des salles ci-après.	Signature du demandeur (Précédée de « lu et approuvé »)
Etat des lieux de sortie :	Signature pour chèque rendu